



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél.: 01 53 94 54 00 - Fax: 01 45 83 78 87 - contact@fo-metiaux.fr

Communiqué de Presse

info
Métall

Accès au site internet :

www.fo-metiaux.com ou www.fo-metiaux.org

Ascométal : une désindustrialisation de plus ?

Le 21 novembre 2017, et pour faire face aux difficultés du groupe Ascométal, la Fédération FO de la Métallurgie, par communiqué de presse, avait revendiqué un plan stratégique industriel adapté et réaliste avec un financement permettant d'assurer la pérennité de l'activité de ce groupe, et par conséquent, le maintien de l'ensemble des sites, des emplois et des compétences en France.

Le 29 janvier 2018, la Fédération FO de la Métallurgie a pris acte et regrette la décision du tribunal de grande instance de Strasbourg qui a arrêté un plan de cession du groupe Ascométal préférant l'offre du groupe industriel Schmotz&Bickenbach. Avec cette décision, le site d'Ascoval, basé à Saint-Saulve, est en danger alors qu'il est le plus moderne du groupe. Nous nous interrogeons également sur l'avenir d'autres sites et sur la pérennité du secteur des aciers spéciaux en France.

La Fédération FO de la Métallurgie demande à l'Etat d'intervenir et de faire en sorte que les aciers spéciaux, stratégiques pour l'ensemble de notre industrie, dont l'Automobile et l'Aéronautique, ne rentrent pas dans la spirale infernale de la désindustrialisation française.

La stratégie industrielle de l'Etat ne doit pas conduire, au nom de soi-disant champions européens, et en fonction de l'actualité récente, dont Alstom/Siemens, à mettre à mal notre industrie française et, à long terme, à participer à son bradage au profit du seul pavillon allemand.

La Fédération FO de la Métallurgie demande, en vue de la réunion qui doit se tenir ce jour à Bercy entre le ministère de l'Economie et des Finances, les industriels et les régions, de faire en sorte d'assurer l'avenir de l'ensemble des sites, en veillant à ce que le repreneur ne se contente pas simplement des parts de marchés et en s'assurant également de ne pas brader notre industrie. L'Etat doit agir pour garantir l'avenir des sites, les compétences et les savoir-faire, les emplois, les femmes et les hommes qui contribuent à la richesse de ce secteur.

Paris, le 30 janvier 2018

Contacts : Frédéric HOMEZ : Secrétaire Général - 01.53.94.54.00

Lionel BELLOTTI : Secrétaire Fédéral en charge du secteur – 06.75.02.62.63